

COREPS

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Comité de pilotage - Synthèse de la réunion du 14 avril 2021

INTRODUCTION

Mme LEFEUVRE.- « Mesdames et Messieurs, je voulais vous souhaiter la bienvenue dans cette instance qui a été mise en place à un rythme accéléré à la demande du préfet et du Président de la Région Sud, pour des raisons évidentes de gestion commune de la crise, qui passent évidemment par une nécessité de dialoguer et de vous écouter, et également une nécessité d'avoir les informations au fur et à mesure qu'elles parviennent aux instances qui essaient d'aider la profession, notamment du spectacle vivant, à traverser cette épreuve de très longue inactivité. (...) Le COREPS devra aussi nourrir le débat national. »

OUTILS DE COMMUNICATION

Depuis le site internet ARSUD, une page dédiée au COREPS est en ligne. (...) Un site internet dédié au COREPS sera développé et mis en ligne à l'automne 2021, ainsi qu'un espace de ressources en libre accès.

M. POULAIN – « Il serait peut-être bien d'avoir une interface d'échanges où l'on puisse être assez souple et rapide. »

PERIMETRE

Le COREPS est limité au spectacle vivant à l'audiovisuel et au cinéma. La musique enregistrée fait partie du COREPS.

M. PARIENTE.- « ce COREPS, de manière exceptionnelle, sur la base d'un groupe de travail, pourrait aborder les questions liées au musée, aux monuments, aux arts visuels. (...) Ce COREPS, par nature est "région", il y a des sujets que l'on peut réellement aborder et essayer de traiter à l'échelle d'une région. »

REPRESENTATIVITE

Rappel de la composition du comité de pilotage : un membre de chaque organisation professionnelle représentative salariés ; un membre de chaque organisation professionnelle représentative employeurs, la DRAC, la DREETS et la Région.

Les collectivités sont quant à elles invitées à participer aux groupes de travail.

Mme LEFEUVRE.- « il faut que l'on s'assure de la représentativité des membres pour être relativement symétrique à ce qui se passe au niveau national. »

M. BOUTTERIN.- « Il me semble important que du côté employeurs, les trois grandes unions interpro concernées, UDES, Medef et CPME soient présentes. (...) Et puis il y a la représentativité dans les branches. (...) »

M. POULAIN.- « Nous sommes très attachés à ce que tous les territoires soient présents et représentés, je pense qu'il faudra y être vigilant. »

METHODE ET ORGANISATION

Mme LECOQ.- « Il faut véritablement travailler avant même que cette crise ne soit terminée, parce que pour nous, ce n'est pas seulement une crise sanitaire mais une crise sociale majeure. »

M. POULAIN.- « Il me semble qu'il faudrait un temps beaucoup plus court et se retrouver assez rapidement pour décider de ces thématiques et lancer les groupes de travail. »

M. BOUTTERIN.- « Il faudra (...) être bien sûr que les personnes qui sont en mesure de travailler au sein du comité de pilotage aient un mandat et soient issues d'organisations représentatives. (...) Les arrêtés de représentativité qui devront être publiés soit en juillet, soit en septembre pour les organisations patronales. »

M. SAUVAGEOT.- « On avait une sorte de bureau technique (...) une forme plus légère, un petit groupe où il y aurait les représentants des employeurs, les représentants des employés, la Région et l'Etat afin de valider non pas des choses de fond mais des questions de modes de travail. »

Mme LEFEUVRE.- « L'idée d'avoir un bureau qui fasse le point sur l'actualité et le besoin des groupes de travail ou de séquences sur le territoire pour pouvoir faire des ordres du jour. (...) Ce serait bien d'avoir entre 5 et 10 personnes représentatives qui travaillent sur les ordres du jour. »

M. PARIENTE.- « On va pouvoir très vite mettre en place l'idée d'un bureau du comité de pilotage, établir des thèmes, et fixer des groupes de travail très rapidement au-delà de ceux des festivals. (...) Je pense que c'est bien que le comité de pilotage fixe un calendrier de groupes de travail et que le prochain comité de pilotage fasse un peu la synthèse des groupes de travail qui se seront réunis entre les diverses sessions.

➤ **Envoyer vos candidatures pour participer à ce bureau intermédiaire.**

PROPOSITION DE THEMATIQUES

M. EYRAUD-CHAUME.- « Des groupes de travail précis sur la question des attributions de subventions et des critères, sur la question globale de l'économie, de la culture, de la diffusion des spectacles. »

M. EYRAUD-CHAUME.- « Il serait intéressant d'avoir une réflexion sur les compagnies qui ont des modèles économiques, qui ne sont pas les modèles habituels suivis par la DRAC ou la Région. (...) Le spectacle vivant n'a pas lieu seulement dans les théâtres mais partout sur le territoire. »

Mme LECOQ.- « Une proposition a été faite par le Syndicat français des artistes, qui s'appelle "travailler quand même" qui a dix points importants et qu'il serait peut-être bien de mettre à l'ordre du jour des prochains travaux que nous aurons. »

M. KHEBIZI.- « Mon mandat est de représenter les acteurs de l'éducation artistique, de l'action artistique et culturelle, de l'enseignement artistique, je suis là aussi pour veiller à ce qu'il y ait bien un groupe de travail qui puisse aborder cette question-là. »

M. MULH-VALENTIN.- « Il y a des thématiques qui vont être de branche, mais est-ce qu'on pourrait avoir des thématiques par département ou par métropole ? »

➤ **Envoyer à l'adresse COREPS vos demandes de groupes de travail, et le bureau pourra statuer pour savoir comment on les priorise.**

DEMANDE DE RESSOURCES

Mme LECOQ.- « Est-il possible d'avoir un chiffrage assez rapide sur les catastrophiques dispersions de nos secteurs, en termes de salariés intermittents et permanents du spectacle vivant, quelles sont les personnes qui ont dû se former pour aller ailleurs au terme de cette année qui est dramatique ? (..) Peut-on avoir une étude chiffrée assez vite pour avoir une vraie géographie de la situation dans notre région PACA sur les six départements ? »